

**Message du Conseil communal au Conseil général  
du 31 mars 2022****Octroi d'une autorisation de dépense extrabudgétaire de CHF 44'500.00 pour une action de soutien au commerce local**

---

**1. Contexte****Historique**

Après le succès de l'action Kariyon soutenue par l'Etat de Fribourg en 2020, la Commune d'Estavayer a décidé de lancer sa propre action de soutien et de relance de l'économie locale à la suite des différentes fermetures, ainsi que des travaux au centre-ville. En février 2021, le Conseil général a accepté un budget de CHF 100'800.00 pour une action Kariyon spécifique aux commerçants d'Estavayer.

**Cartes Kariyon Estavayer : promotion de 20%**

La vente des *cartes Kariyon Estavayer* a été lancée officiellement le lundi 19 avril 2021. Les clients pouvaient acheter des cartes en bénéficiant d'une promotion de 20% sur leur achat. La vente des cartes avec une promotion de 20% s'est terminée le 26 mai 2021. Le montant de CHF 400'000.00 de cartes a été vendu en cinq semaines à peine, ce qui démontre l'intérêt de la population pour le commerce local, ainsi que l'attractivité d'une promotion à hauteur de 20%.

L'investissement de la Commune a atteint ses objectifs, car il a été fort apprécié par les commerçants qui sortaient d'une période difficile à cause des fermetures dues au coronavirus et de la baisse de fréquentation de leur établissement à cause des travaux au centre-ville. Cette promotion a eu un impact positif direct sur leur chiffre d'affaires.

La validité des cartes était initialement prévue jusqu'au 31 décembre 2021, dans le but de réinjecter rapidement la somme investie dans l'économie locale. Par la suite, le Conseil communal a décidé de prolonger la validité des cartes jusqu'en décembre 2022. Bilan : en février 2022, 98% des bons ont été dépensés dans les établissements inscrits sur la plateforme.

**Abonnement Kariyon Estavayer**

Cette action de promotion a permis de faire connaître les cartes Kariyon Estavayer auprès de la population et d'avoir une plateforme à disposition proposant des bons dans une septantaine d'établissements locaux. Le Conseil communal a saisi l'opportunité d'avoir cette ressource à disposition pour soutenir le commerce local, en poursuivant son abonnement auprès de Kariyon, et en planifiant différentes actions de distribution de ces cartes (distribution aux nouveaux habitants, nouvelles naissances, personnel communal, participants à la journée des entreprises). Le système de vente des cartes Kariyon Estavayer est donc toujours fonctionnel.

### **Situation après l'action Kariyon**

Durant l'été 2021, comme prévu, les travaux ont été suspendus. De plus, les mesures sanitaires se sont allégées, ce qui a permis que la vie reprenne. Certains événements ont pu se dérouler, mais toujours avec des limitations dues à la pandémie. Ces événements sont une importante source de revenus, notamment pour les bars et restaurants.

La seconde partie des travaux a débuté au centre-ville durant le mois de septembre 2021 et se terminera vers la mi-avril, pour autant qu'aucun imprévu ne se déroule sur le chantier. A mesure que les travaux avancent dans la Grand-Rue, le chiffre d'affaires des commerçants diminue. En janvier 2022, les commerçants de la Grand-Rue ont rapporté une baisse du chiffre d'affaires allant de 20% à 40% comparé à la même période les années passées. Bien que l'entreprise en charge des travaux ait toujours garanti un accès aux commerces, celui-ci a été très compliqué durant certaines périodes, ce qui a engendré la fermeture temporaire de certains commerces.

### **Demande de soutien**

Au vu de cette baisse de chiffre d'affaires, certains commerçants se sont approchés du Conseil communal, via la déléguée au commerce local, pour demander une action de soutien et de relance pour la fin des travaux.

Après l'expérience positive de 2021, les commerçants proposent de réitérer une action de promotion sur la carte Kariyon Estavayer.

Par ce message, le Conseil communal propose au Conseil général de réitérer une action de soutien aux commerces locaux, sous forme de cartes Kariyon utilisables sur le territoire de la Commune. Cette action permettra de relancer l'économie locale à la fin des travaux, et à la fin de toutes les restrictions pour les bars et restaurants. Il s'agit d'un soutien direct au commerce local sur le court terme puisque l'action est planifiée d'avril à décembre 2022. Ce projet de soutien s'inscrit en cohérence avec le défi « promouvoir l'économie » du programme de législature, dont l'une des stratégies est de répondre aux attentes des entreprises actuelles, notamment en menant diverses actions de promotion et de soutien au commerce local.

## **2. Objet du message**

En 2021, le Conseil général avait accepté un crédit de CHF 100'800.00 pour une action de promotion dans les commerces d'Estavayer. Comme mentionné précédemment, cette action a rencontré un vif succès. Grâce à cette promotion, l'offre des commerçants inscrits sur la plateforme Kariyon a augmenté, passant de 48 à 69 commerces inscrits, ce qui augmente l'attractivité de cette carte pour les utilisateurs.

Le Conseil communal a accepté de soumettre une demande de relance des cartes Kariyon Estavayer. Comme les travaux arrivent à leur terme et que les restrictions sanitaires ont été levées, il propose un soutien d'une valeur CHF 40'000.00, soit la moitié de l'année dernière.

20% pour le client : un rabais de 20% sera proposé aux clients lors de l'achat de bons pour les commerces et restaurants d'Estavayer. Suite à l'expérience de 2021, il en est ressorti la pertinence d'un 20% de rabais. Cette somme est plus incitative à l'achat qu'un rabais de 10% qui est déjà proposé de manière spontanée à leur clientèle fidèle par certains commerçants.

Mise en place : l'avantage d'utiliser les cartes Kariyon Estavayer est que le système est déjà prêt pour ce genre d'action. En effet, la plateforme est toujours fonctionnelle et les cartes papiers sont déjà existantes. De plus, la Commune d'Estavayer paie déjà des frais d'abonnements, ce qui diminue les frais de gestion liés à cette action.

Déroulement : pour bénéficier des 20%, les clients achètent des cartes d'une valeur allant de CHF 50.00 à CHF 500.00. Ces cartes sont en vente au guichet de l'Accueil communal, ainsi que sur la plateforme kariyon.ch/estavayer. Ces cartes sont valables dans les commerces de la Commune inscrits sur la page Estavayer de Kariyon. Les commerçants et restaurateurs de la Commune peuvent s'inscrire sur cette page afin d'offrir un rabais de 20% à leurs clients gratuitement. Cette offre durera jusqu'à l'utilisation totale du budget. La validité des bons est prévue jusqu'à la fin décembre 2022, afin d'accélérer le réinvestissement de CHF 200'000.00 dans l'économie locale.

Utilisation et vente : le client peut avoir accès, en tout temps, à la date de validité et au solde de sa carte via son compte en ligne Kariyon ou en demandant aux commerçants. Les cartes peuvent être achetées en ligne. Le client reçoit sa carte par courriel, sous la forme d'un QR code numérique. Les cartes peuvent également être achetées en version papier pour les personnes qui n'ont pas d'accès internet. La vente des cartes en papier se déroulera à l'Accueil de la Commune.

Entrée en vigueur et critères d'acceptation des commerçants : afin de bénéficier des cartes Kariyon, le commerce doit répondre aux critères d'admission de la plateforme. Kariyon se réserve le droit de ne pas procéder à l'activation du commerce. On entend par enseignes non-admissibles sur la plateforme :

- Les filiales ou succursales de sociétés dont la maison-mère est domiciliée hors du Canton (par exemple : chaînes de grande distribution, chaînes de fast-foods, stations essence, etc.) ;
- Les enseignes ne répondant pas au critère « local » ;
- Les sociétés locales, associations à buts non lucratifs et clubs ne proposant pas de prestation ou d'activité avec un but commercial (sans souscription à une cotisation annuelle).

En supplément à ces critères, les règles spécifiques suivantes s'appliquent aux commerçants qui bénéficient pour l'un, ou plusieurs de leurs commerces enregistrés, des subventions lors de l'encaissement de cartes Kariyon dans la promotion de la Commune d'Estavayer :

- Les grandes surfaces ne peuvent pas encaisser les bons Kariyon. Les magasins entrant dans le critère de grandes surfaces, soit Migros, Landi, Denner et Coop ont déjà été contactés et informés de ce point ;
- Les commerces et prestataires de services proposant uniquement leurs activités en ligne ne peuvent pas encaisser les cartes Kariyon ;
- Les prestations faisant suite à une ordonnance médicale et remboursées par la LAMal ne peuvent pas bénéficier des cartes Kariyon ;
- Pour les garagistes-concessionnaires, les cartes Kariyon subventionnées ne peuvent être utilisées que pour des services liés à de la réparation, de l'entretien ou l'achat d'accessoires mais pas pour l'achat de véhicules motorisés de transport.

Limite d'utilisation : une limite d'achat des cartes Kariyon a été fixée à CHF 500.00 par client, soit CHF 100.00 de rabais financé par la Commune. Cette limite par client permet de diversifier les acheteurs.

Communication : la déléguée au commerce local sera en charge de la communication de cette action auprès des différentes parties prenantes. Elle communiquera l'action aux commerçants via courrier, via la SCAVE et par la distribution de flyers. Des articles dans la presse locale et sur les réseaux sociaux, ainsi que des flyers dans les commerces permettront de faire connaître l'action Kariyon auprès de la population.

### 3. Devis

Présentation du devis :

Subvention d'achat de 20% pour le client	CHF	40'000.00
Frais du site internet	CHF	0.00
Frais de gestion	CHF	0.00
Frais de licence	CHF	0.00
Frais de communication	CHF	500.00
Frais bancaires	CHF	4'000.00
<b>Coûts totaux pour la Commune</b>	<b>CHF</b>	<b>44'500.00</b>

Durant l'année 2022, la Commune d'Estavayer finance un abonnement pour une utilisation classique des cartes Kariyon Estavayer. Après discussion avec l'équipe de Kariyon, il n'y aura pas de facturation supplémentaire pour les frais de licence et du site internet. Concernant les frais spéciaux de gestion liés à cette opération spéciale, ils seront financés par l'équipe de Kariyon avec le montant des cartes non utilisées (*no show*), lorsqu'elles seront échues en 2023. Les autres frais sont les suivants :

- Frais bancaires : 80% des cartes sont achetées en ligne. Lors de l'achat, des frais bancaires sont facturés (TWINT, carte de crédit, Stripe, etc.). La Commune prendrait en charge ces frais, pour que les commerçants reçoivent 100% du montant encaissé. L'équipe de Kariyon estime ces frais moyens à 2,5% sur le montant payé par le client ;
- Frais de communication : ces frais concernent la mise à jour des flyers, l'impression de ceux-ci et les frais d'annonces dans les journaux locaux.

### 4. Financement

Le montant de CHF 44'500.00 sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché.

Ce montant sera porté à charge du compte 85000.3635.01 (subventions aux entreprises privées), en dépense extrabudgétaire sur l'année 2022.

### 5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir lui octroyer une autorisation de dépense extrabudgétaire de CHF 44'500.00 pour une action de soutien au commerce local.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 mars 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

  
Eric Chassot  
Syndic



  
Lionel Conus  
Secrétaire général

**Conseiller communal responsable :** Samuel Ménétrey, Dicastère de la culture, du tourisme et de la sécurité